**Zeitschrift:** Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 13 (1952)

**Heft:** 1

**Artikel:** Le nouveau programme des cours de direction officiels de la SFO

**Autor:** Cherbuliez, A.-E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-955819

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# *SFO, Communications du comité central*

**1. Mutations.** Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue, comme nouvelle section, à la **Société d'orchestre de Thusis (Grisons).** Cette société fut reçue le 31 décembre 1951. Président: M. le Dr P. Steiner, Thusis; nombre des membres actifs: 14.

L'**Imprimerie Stalden,** à Konolfingen (Berne) a été admise le 1er janvier 1952 comme membre passif.

**2. Cours de direction.** Les sections respectives sont dès maintenant en possession de la circulaire et du programme détaillé de ces cours. Nous espérons qu'un grand nombre de participants les fréquenteront.

**Cours à Wil** (St-Gall): Ce cours aura lieu le **2 mars 1952** et non le 9 mars comme il a été annoncé dans la circulaire.

**3. Réunions des présidents de sections.** Nous renvoyons nos lecteurs à la communication relative à ces réunions publiée au numéro précédent de «Sinfonia» (page 163, année 1951).

**4. Rapport sur l'activité en 1951.** Ces rapports sur l'activité des sections doivent être transmis à l'adresse de M. le président central jusqu'au 20 janvier 1952. Les sections fautives seront exclues, pour la durée d'une année, de l'usage de la bibliothèque centrale.

**5. Inscriptions de candidats à la mise à l'honneur comme vétérans.** Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 31 janvier 1952. Nous précisons une fois de plus, que les formules d'inscriptions sont délivrées par le secrétaire central.

**6. Assemblée des délégués.** L'assemblée annuelle des délégués de 1952 a été fixée aux **10 et 11 mai 1952,** à **Balsthal** (Soleure). Nous prions de bien vouloir réserver ces jours pour la SFO !

Au nom du comité central: Robert Botteron, président central.

# *Le nouveau programme des cours de direction officiels de la SFO*

Nous croyons pouvoir admettre que personne ne niera la thèse que les résultats du travail artistique d'une société d'orchestre dépendent, si non entièrement, mais pourtant pour une part très considérable de la qualité du chef d'orchestre, de ses dons pédagogiques, de sa propre maîtrise de l'art de diriger et d'interpréter des oeuvres pour orchestre. Or, en Suisse il se manifeste, depuis nombre d'années, un ensemble d'efforts très louables pour améliorer les conditions du «métier» de ceux qui, professionnels ou non, sont appelés à assumer la responsabilité d'instruire et de diriger des ensembles vocaux (sociétés chorales) ou instrumentaux. Quant à ces derniers, il y a lieu, cependant, de faire ressor-

1952 G 1063

tir le fait que beaucoup a été fait et atteint dans le domaine de la direction des ensembles de vents, mais, sauf erreur, très peu, ou plutôt rien, dans le domaine (l'on peut dire plus complexe encore) de la direction de nos orchestres d'amateurs dits «symphoniques» ce qui correspond à la composition de la très grande majorité des sections de la Société fédérale des orchestres. Nous voudrions, à ce propos, souligner le fait que les problèmes qui se posent pour la direction d'un orchestre composé de cordes, de vents et de la batterie ne sont pas les mêmes que ceux que présente la direction d'une harmonie ou d'une fanfare. La technique et les timbres des instruments à cordes frottées, les mouvements corporels que leur jeu demande diffèrent d'une façon fondamentale du groupe des vents, ce qui se fait sentir soit dans le domaine de la technique de l'art de diriger (la technique du «battement» de la mesure, de donner les entrées, etc.), soit dans le domaine encore sensiblement plus délicat de l'amalgame des timbres, de l'équilibre sonore entre cordes et vents, ou, enfin, dans celui de la psychologie de l'interprétation.

C'est pourquoi nous croyons que l'initiative, de la part du comité central de la SFO, d'organiser, au sein de notre société et au profit de toutes les sections, alémaniques, romandes ou tessinoises, des cours de direction dans l'intention d'améliorer les conditions de la direction orchestrale et d'obtenir un meilleur «rendement» de l'interprétation musicale — que cette initiative est non seulement fondée, mais s'avère nécessaire et qu'elle comble une lacune qui existait non seulement à l'intérieur de la SFO, mais en général aussi dans la vie orchestrale de notre pays. Toutes les sections ainsi que les assemblées des délégués de la SFO ont été tenues au courant de l'organisation que le comité central a mise à leur disposition depuis l'année 1949 en relation avec ses efforts de favoriser le perfectionnement de ceux qui dirigent nos sections. En Suisse fançaise, un seul cours de direction a pu avoir lieu à Bienne, en 1950. Les chefs d'orchestre responsables du développement des sections romandes (Bienne, Les Breuleux, Bulle, Cortaillod, Delémont, Estavayer-le-Lac, Fleurier, Le Locle, Neuchâtel, Nyon, Porrentruy, St-Imier, Le Sentier, Sion; Tavannes et environs, Vallorbe — en tout: seize sections) et leurs comités n'ont plus manifesté, depuis, le désir d'un cours de ce genre. Ce n'est pas ici notre tâche d'en examiner les raisons — car il peut y avoir des raisons multiples. . . personnelles, géographiques, organisatrices, etc. Cependant, qu'il nous soit permis, jusqu'à la preuve du contraire, d'admettre que, en Suisse Romande et Italienne, le principe que nous avons énoncé au commencement de notre arcticle n'est pas contesté. C'est pourquoi, peut-être, la présentation du nouveau programme des cours de direction officiellement organisés par la SFO cette année et mis à la disposition de toutes les régions de notre pays, soit en français ou en allemand, pourrait susciter quelques intérêt aussi auprès de nos lecteurs de langue française.

Les cours de 1952 ne sont point la répétition de matières déjà traitées dans les cours précédents de 1949 à 1951. La première année, il s'agissait de donner, en un raccourci par trop sommaire, un résumé de tous les problèmes de l'art de diriger, en tenant spécialement compte des conditions particulières appliquables

aux orchestres d'amateurs et aux chefs d'orchestre non professionnels. Cette totalité de problèmes fut répartie sur six heures de cours, pendant une seule journée.

Les participants eux-mêmes formèrent ensuite le désir de pouvoir traiter cette vaste matière d'une façon un peu plus détaillée, en réservant à une journée de cours une partie seulement de cette totalité. Ce qui fut fait par l'établissement de quatre programmes, présentés et publiés en français au numéro 1 de l'année 1950 de «Sinfonia» (pages 4 à 6). Or, pour 1950, les cours organisés en Suisse alémanique et (en français) à Bienne, ne portèrent que sur le **programme I, comprenant la technique de la direction d'orchestre** («Les gestes du chef d'orchestre»), c'est-à-dire la science des mesures, la technique de les battre correctement, les tempi, les nuances techniques de l'interprétation et quelques remarques sur l'histoire de l'art de diriger.

En 1951, les cours (organisés, cette fois, uniquement en Suisse alémanique, faute d'intérêt de la part des autres régions) traitèrent du **programme II,** se rapportant exclusivement **à la connaissance et à la lecture de la partition** (y compris les instruments de l'orchestre, ses compositions-types, la disposition de la partition, la notation des différents instruments, leur qualité d'instruments transpositeurs ou non transpositeurs, les notions indispensables relatives aux timbres et aux qualités de sonorité des différents groupes d'instruments et des conseils pratiques pour l'étude de la partition).

Les cours prévus pour l'année 1952 s'attaqueront au **programme III destiné à traiter des formes musicales les plus importantes pour le chef d'orchestre et de leur réalisation dans l'interprétation.** En effet, chaque morceau pour orchestre que le chef d'orchestre s'apprête à étudier avec son corps instrumental et à interpréter, plus tard, devant un public, tout en ayant une teneur bien particulière à lui seul, des thèmes, des modulations harmoniques, des rythmes propres à lui et, de ce fait, caractéristiques, se trouve être écrit, dans la plupart des cas, dans une forme correspondant à un certain type d'architecture musicale. Or, la forme en musique, n'est pas uniquement un cadre extérieur, elle est aussi empreinte d'un certain esprit (traditionnel ou non, standardisé ou non, conventionnel ou non), de certaines qualités expressives qu'il faut connaître et faire valoir si l'on veut saisir, dans l'interprétation, tout le «fond» contenu dans cette forme. La forme et le fond s'entremêlent, s'interinfluencent! La forme est concrète, elle est donnée par la notation «optique» telle que la partition la présente; elle est quantitativement mesurable (par exemple au moyen du nombre de mesures accusé par chaque élément de la forme). Ces relations entre le fond et la forme ont pour effet pratique très souvent une correspondance presque automatique entre le fond que l'auteur se propose de «mettre en musique» et le cadre extérieur qu'il se voit tout naturellement amené à créer pour ce fond. Et, vice-versa, l'on pourrait oser de dire qu'une forme déterminée demande également dans un certain sens, un fond approprié déterminé. Ainsi, une forme-sonate à deux thèmes («bithématique») a un tout autre sens d'expression qu'une fugue à un thème («monothématique»), ou un rondo construit avec une multitude divertissante de thèmes («pluvithématique»), ou encore com-

me une suite composée de morceaux de danse exposés en forme binaire ou ternaire (c'est-à-dire comprenant deux ou trois sections nettement discernables les unes des autres).

Il s'ensuit qu'il y a donc lieu d'examiner scrupuleusement les traits caractéristiques du matériel sonore qui emplit le cadre des formes (il s'agit donc de thèmes, motifs, mélodies, enchaînements d'harmonies, formules rythmiques, genres d'accompagnement, manières d'écriture, combinaisons de timbres, etc.) pour pouvoir concevoir clairement le chemin d'interpréter la forme sous laquelle se présente le «fond» du morceau. Loin de n'être intéressant ou important que pour le musicologue, le critique musical, cet examen portera des fruits directs à l'interprète dont la tâche est de rendre aux auditeurs les beautés et la langue d'une pièce pour orchestre, fût-elle une simple marche, une danse, un morceau de genre, une ouverture, une pièce descriptive, une fugue ou une symphonie.

Voici la distribution des problèmes que pose le programme III pour 1952:

**1ère leçon:** Comment peut-on réaliser une forme par l'oreille; définition de la forme en musique; les différents procédés du discours musical et les principales subdivisions de la forme musicale — où l'on traitera de la relation entre la musique et le temps, de la répétition (simple ou variée), du contraste (ou de la diversité) thématique, de la reprise et du développement.

**2ème leçon:** Le motif, le thème, leurs définitions et leurs développements (motifs à deux ou à plus de deux sons, transposition, élargissement, renversement, variation, augmentation et diminution rythmiques du motif; étendue, structure, développement des thèmes).

**3ème léçon:** Les principales formes musicales théoriques et pratiques; schémas et nomenclatures.

**4ème leçon:** Formes élémentaires et simples (le «Lied», le rondeau simple, la variation ornementale).

**5ème leçon:** Formes musicales avec un, deux et plusieurs thèmes (la sonate, le rondeau développé, les cycles, la fugue).

**6ème leçon:** Les grandes formes musicales (la symphonie, le concerto, l'ouverture, la suite, la fantaisie, le poème symphonique, les formes de danse, etc.).

Toutes les formes musicales seront expliquées et interprétées à l'aide d'exemples reproduits par disque. On examinera comment ces formes peuvent être mises en relief par une interprétation compréhensive, comment l'analyse raisonnée des formes musicales peut enrichir la présentation d'un morceau pour orchestre et quels sont les avantages que le chef d'orchestre peut tirer d'un tel procédé.

Nous espérons que ces lignes contribueront à intensifier la compréhension de la forme musicale en fonction de l'activité et des tâches incombant à un chef d'orchestre. Nous sommes convaincus que l'art de diriger trouve de précieuses ressources dans l'étude de la forme de l'oeuvre musicale, en tenant raisonnablement compte du lien naturel qui s'établit entre le fond et la forme de celle-ci.

A.-E. Cherbuliez